



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LES ESSARTS, 31 B RUE DES SABLES LES ESSARTS 85140 ESSARTS EN BOCAGE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 500 €.

Monsieur Alexandre MESLE, représentant de la société A2M Service Traiteur S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 56 RUE DU DOCTEUR GAUDUCHEAU 85140 ST MARTIN DES NOYERS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Alexandre MESLE	1 500	1 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 10 octobre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé
10/10/2025
[Signature]

CAISSE DE CREDIT MUTUEL LES ESSARTS

Société Coopérative de Crédit à Capital
Variable et à Responsabilité Limitée
RCS LA ROCHE SUR YON D786401422
31, BIS ROUTE DES SABLES
85140 LES ESSARTS

Tél : 02 51 62 81 26 - Fax : 02 51 62 94 23
Intermédiaire d'Assurance affilié à
La CFCMO orias n° 07 027 974